Le réseau Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé

Autor(en): **Merle, Thierry**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): **1 (2004)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-957440

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le réseau Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé

A l'heure où les concurrences territoriales sont de plus en plus vives, les réseaux de villes sont à la mode. Cependant, au-delà du simple phénomène de marketing se cache une véritable stratégie de développement territorial. Pour une ville, quelle qu'en soit la taille, appartenir à un réseau de villes c'est valoriser son identité, constituer un espace de rayonnement et appartenir à un tissu d'échanges et de compétences.
Le réseau Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé est encore peu connu en Suisse. Seule la Ville de Genève est aujourd'hui intégrée à ce réseau qui a également séduit le Canton du Jura. Un réseau de plus ? C'est ce que l'on pourrait penser. Mais ce réseau de ville vise à promouvoir la santé au sens du bien-être général de l'individu. Quel but plus fondamental peut-on imaginer ? Découvrons les buts de ce réseau qui nous concerne tous.

En 1986, le Bureau Européen de l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS a proposé aux villes européennes de devenir ses partenaires privilégiées afin de développer une stratégie commune fondée sur une approche globale et dynamique de la santé. Il s'agissait de tenter d'intervenir sur tout ce qui détermine la santé, conformément à la définition de la santé proposée par l'OMS. C'est donc l'ensemble des conditions de vie, de travail et d'environnement physique ou social de ces villes qui était concerné par ce programme.
Ainsi, les villes européennes sont invitées à mettre en place une véritable politique urbaine de santé s'appuyant sur le partenariat et la participation. Ce projet politique, qui repose autant sur le citoyen que sur les institutions et les acteurs politiques, intéresse de nombreux domaines tels que l'urbanisme, les transports, la vie sociale et culturelle, les loisirs, etc.
C'est en 1987 que se crée le Réseau Français des Villes-Santé et en 1990 qu'il se constitue en association à but non lucratif. En 2004, ce réseau compte 46 villes. A noter que Genève, seule Ville-santé de Suisse, adhère à ce réseau. Le site Internet du Réseau européen des villes santé [www.villes-sante.com] désigne les villes qui se sont engagées dans ce processus ainsi que les actions engagées par chacune d'entre-elles.

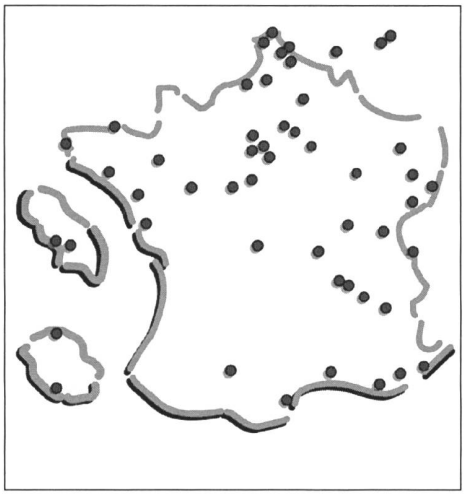

Le Réseau Français des Villes-Santé.

Aujourd'hui, il semble naturel que l'OMS et les spécialistes de la promotion de la santé se soient orientés vers les villes. En effet, si «*la santé se gagne ou se perd à la maison, à l'école au travail, là où l'on vit…*», c'est bien dans les villes (rappelons que plus de 70% de la population suisse vit en ville) que les principaux enjeux se situent aujourd'hui. Si nos villes représentent le dynamisme de notre société, elles sont aussi les lieux où se concentrent pollutions, risques, misère, isolement, exploitation. Les villes peuvent donc porter atteinte à la santé des individus ou concourir à leur épanouissement en apportant culture, promotion sociale, échanges, loisirs, création, etc.
Dans le cadre de cette conception dynamique et globale de la santé, promouvoir la santé c'est s'attacher à réduire les inégalités et à s'attaquer aux facteurs qui se conjuguent pour que la santé se gagne ou se perde. Ce sont aux conditions de vie (logement, habitat, transport, nourriture), aux conditions de travail, à la qualité de l'environnement et des relations sociales, à la culture qu'il faut s'intéresser pour développer cette approche qui peut être considérée comme une socio-écologie de la santé.
A travers le Programme Villes-Santé, l'OMS incite donc les villes à agir pour améliorer la santé de leurs habitants et à considérer leur environnement comme une ressource fondamentale à protéger et à enrichir, de manière solidaire et dans des perspectives tant locales que mondiales.

▶ **Thierry Merle**
Urbaniste FSU
Lausanne

Zusammenfassung

Das Netzwerk «Gesunde Städte» der Weltgesundheitsorganisation

Das Netzwerk «Gesunde Städte» der Weltgesundheitsorganisation (World Health Organization, WHO) ist in der Schweiz noch wenig bekannt. Zurzeit ist die Stadt Genf das einzige Schweizer Mitglied dieses Netzwerks, für das sich auch der Kanton Jura interessiert. Noch ein Netzwerk? Könnte man meinen. Aber dieses Städtenetzwerk hat zum Ziel die Förderung der Gesundheit im Sinn des allgemeinen Wohlstands des Einzelnen. Welcher grundsätzlichere Ziel könnte man sich vorstellen? Entdecken wir die Ziele dieses Netzwerks, die uns alle betreffen.

1986 hat das Regionale Büro für Europa der WHO den Europäischen Städten vorgeschlagen, privilegierte Partner zu werden mit dem Ziel eine gemeinsame Strategie zu entwickeln, die sich auf einen ganzheitlichen und dynamischen Ansatz der Gesundheit stützt. Es ging nicht darum, nur auf die Gesundheit einzuwirken, sondern auf alle Faktoren, die die Gesundheit beeinflussen, gemäss der Definition der Gesundheit der WHO: *«Gesundheit ist ein Zustand des umfassenden körperlichen, geistigen und sozialen Wohlbefindens und nicht nur das Fehlen von Krankheit oder Behinderung».* Es sind demzufolge die gesamten Lebensbedingungen und Arbeitsbedingungen, das physische und soziale Umfeld, die durch dieses Programm betroffen sind.

Mit diesem Programm «Gesunde Städte» will die WHO die Städte zur Verbesserung der Gesundheit ihrer Bewohner und zur Betrachtung ihrer Umwelt als wichtige Ressource animieren, die es zu schützen und erweitern gilt, auf eine solidarische Weise und in Beachtung der lokalen wie internationalen Perspektiven.

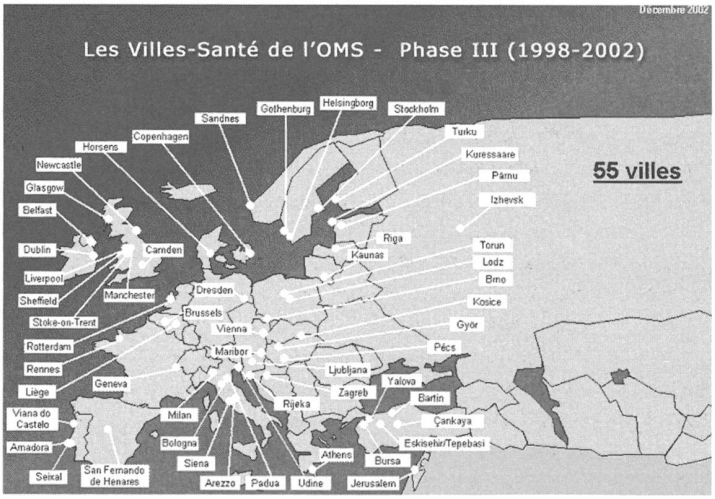

Le Réseau Européen des Villes-Santé. Ces 55 villes travaillent en lien étroit avec le Bureau Européen de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Une Ville-Santé se définit comme une ville qui:

- améliore constamment la qualité de son environnement,
- favorise le développement d'une communauté solidaire et qui participe à la vie de la cité,
- agit en faveur de la santé de tous et réduit les inégalités,
- développe une économie diversifiée et innovante,
- donne à chacun les moyens d'avoir accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité.

Une Ville-Santé se reconnaît:

- à sa volonté de répondre aux besoins essentiels des citoyens (eau, nourriture, logement, travail, sécurité, statut social),
- à la qualité de son environnement,
- à la force de son tissu social,
- à l'utilisation la meilleure possible des ressources naturelles,
- à la richesse de la vie culturelle,
- à la vigueur et à la diversité de son économie,
- aux conditions d'accès aux services publics et privés,
- au degré de contrôle que les habitants exercent sur les décisions qui les concernent,
- à l'état de santé de la population.

Depuis 1986, le programme Villes-Santé de l'OMS a rencontré un vif enthousiasme. Il s'est développé en Europe d'abord, dans le monde entier ensuite. De nombreux réseaux régionaux, nationaux internationaux ou linguistiques sont aujourd'hui constitués. Le Réseau Européen des Villes-Santé qui atteint aujourd'hui sa maturité et dont la philosophie s'accorde à celle du développement durable, souhaite désormais se rapprocher du programme d'actions «Agenda 21». Le but de cette convergence est de renforcer la philosophie commune et d'éviter la concurrence ou la multiplication des actions. ■

Note:
Plusieurs passages de ce texte, en particulier les critères permettant l'identification des Villes-santé, ainsi que les illustrations, ont été repris du site Internet www.villes-sante.com.